

Délibération n°2024-07-16-07-CA

Relative à l'approbation du rapport financier de l'opération campus pour l'année 2023

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 16 juillet 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,
Vu la convention de reversement de la dotation campus en date du 23 avril 2012, modifiée par un avenant en date du 27 février 2017, et notamment son article 6,

Considérant que la convention susvisée stipule qu'Aix-Marseille Université est tenue d'établir annuellement un rapport rappelant le montant de la dotation non-consomptible et présentant l'état d'avancement de l'opération « Campus »,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le rapport financier de l'opération campus pour l'année 2023 tel qu'annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (3 abstentions).

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 23 membres présents et 8 membres représentés

Fait à Marseille, le 16 juillet 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le :

26 JUL. 2024

Transmise au Recteur de la région académique le :

26 JUL. 2024

RAPPORT ANNUEL 2023

Opération Plan Campus
Aix-Marseille Université

Rapport au 31 décembre 2023 relatif à la mise en œuvre de l'Opération Plan Campus - Aix-Marseille Université

Table des matières

Introduction	2
1. Les différents revenus et emplois concernant l'Opération Campus au 31/12/2023	3
1.1. les données financières sur les opérations relatives aux intérêts intermédiaires	3
1.2. La dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université »	4
1.3. Les données financières sur les opérations relatives aux intérêts de la dotation campus	5
1.4. La situation des PPP et des emprunts	15
2. Le solde de la trésorerie des opérations Plan Campus et TVA déduite au 31/12/2023.....	16
3. L'état d'exécution opérationnel au 31/12/2023 de la convention de versement de la dotation d'Etat	18
4. L'illustration des opérations déjà livrées.....	20
5. L'illustration des opérations en cours.....	20

Introduction

L'Opération Campus portée par Aix-Marseille Université traduit des orientations fortes en termes d'aménagement du territoire et de stratégie universitaire. Cette opération a, en effet, été conçue afin de permettre à l'université de disposer de sites puissants, structurés, identifiés, scientifiquement cohérents et rénovés. L'objectif étant d'amener le plus grand nombre à relever le défi de l'enseignement supérieur et à atteindre un niveau d'excellence tant en recherche qu'en formation.

La convention de versement de la dotation non consommable de 500 M€ à AMU signée le 23/04/2012 et son avenant en date du 27/02/2017 prévoient dans l'article 6, l'obligation d'établir annuellement un rapport rappelant le montant de la dotation non-consommable et présentant l'état d'avancement de l'opération Campus. Ce rapport normé dans sa présentation, fait l'objet d'une présentation préalable aux autorités en charge du contrôle budgétaire avant son approbation au CA de l'université.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le Plan Campus est suivi au sein du budget annexe immobilier (BAIM) d'AMU créé à cette date suite à la signature de la convention de dévolution du patrimoine en date du 18 avril 2019. Le périmètre de l'entité Plan campus au sein de ce BAIM concerne désormais exclusivement les dépenses financées par la dotation non consommable et les intérêts intermédiaires.

AMU a accepté la demande de refinancement de la société EIFFAGE pour le contrat de partenariat MELAUDIX concernant l'opération Aix-Quartier des facultés. Le refinancement a été signé entre les parties le 31 mars 2022.

Ce rapport fera l'objet d'une présentation au contrôleur budgétaire.

1. Les différents revenus et emplois concernant l'Opération Campus au 31/12/2023

1.1. Les données financières sur les opérations relatives aux intérêts intermédiaires

Aix-Marseille Université a pu abonder et compléter le programme des opérations de l'Opération Campus par l'apport d'intérêts intermédiaires dits également « opérations ANR-Anticipées » ou « projets ANR ». Ces opérations, à l'exception de la salle de sport Technoforme à Luminy (réceptionnée en février 2022), se sont achevées au 31/12/2020. Elles ont toutes fait l'objet de l'envoi de bilans finaux à l'ANR et il reste un dernier versement à recevoir en 2024 pour l'opération du Technoforme d'un montant de 103 229€. Le montant global de ces opérations devrait s'établir à 41,1 M€.

Au 31 décembre 2023, l'Université d'Aix-Marseille a encaissé la somme de 41,043 M€ dont 1,5 M€ provenant de la Région PACA pour le gymnase Technosport, et 39,543 M€ de l'ANR.

Le total des dépenses décaissées au 31/12/2023 s'élève à 41,1 M€

Opérations	2009-2022								2023							
	Recettes budgétaires					Dépenses budgétaires			Recettes budgétaires					Dépenses budgétaires		
<i>kC budgétaires (*)</i>	Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA	Total financements	AE	AE annulée au 31/12/2021	CP	Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA	Total financements	AE	AE annulées en 2023	CP
Centre sportif universitaire : extension des installations (campus d'Aix)	2 350,00	-	-	-	2 350,00	2 353,92	-	2 353,92					-			
Centre sportif universitaire : réaménagement 1ère tranche (campus d'Aix)	2 670,00	-	-	-	2 670,00	2 673,12	-	2 673,12					-			
Rénovation du stade Ruocco (campus d'Aix)	1 019,00	-	-	-	1 019,00	1 019,00	-	1 019,00					-			
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 1	5 700,00	-	-	0,11	5 700,00	5 696,09	-	5 696,09					-			
Construction du gymnase technosport (campus Luminy Marseille)	7 314,00	1 500,00	-	205,94	8 814,00	8 814,00	-	8 814,00					-			42,47
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 2	4 500,00	-	-	80,82	4 500,00	4 498,19	- 17,19	4 481,00					-			
Construction du bâtiment porte du campus d'Aix	4 500,00	-	-	-	4 500,00	4 502,36	- 2,35	4 500,12					-			
Indemnités dues aux candidats non retenus dans le cadre de la procédure Oceanomed 2	240,00	-	-	-	240,00	240,00	-	240,00					-			
Rénovation de l'amphithéâtre Portalis (campus d'Aix)	2 200,00	-	-	-	2 200,00	2 201,28	-	2 201,28					-			
Rénovation de la cité universitaire Arc de Meyran (campus d'Aix)	5 000,00	-	-	-	5 000,00	5 000,00	-	5 000,00					-			
Travaux préparatoires pour le cœur de campus (campus Luminy Marseille)	2 250,00	-	-	28,59	2 250,00	2 273,73	- 31,80	2 241,92					-			
Construction d'une salle de sport technoforme (campus Luminy Marseille)	1 800,00	-	-	-	1 800,00	1 864,94	- 5,47	1 638,65		0,46		0,33	0,46	43,92		264,58
Total	39 543,00	1 500,00	-	315,46	41 043,00	41 136,63	- 56,82	40 859,11	-	0,46	-	0,33	0,46	43,92	-	222,11

En 2023, il y a eu une récupération d'une avance de mandataire de 42,47 K€ en CP. Il s'agit d'une régularisation d'une opération antérieure à la GBCP sur l'Opération « Construction du Gymnase Technosport (Campus Luminy Marseille) ».

Opérations	2024 et suivants (BP)					Solde des conventions ANR					Commentaires
	Recettes budgétaires			Dépenses budgétaires		Total Intérêts ANR encaissés	Montant de la convention	Convention soldée ?	Bilan financier final prévisionnel	Montant qui sera à la charge de l'établissement	
KC budgétaires (*)	Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Total financements	AE	CP		convention initiale + avenants	réponse : oui/non	montant prévisionnel	bilan financier - convention	
Centre sportif universitaire : extension des installations (campus d'Aix)			-	-	-	2 350,00	2 350,00	oui			Opération terminée
Centre sportif universitaire : réaménagement 1ère tranche (campus d'Aix)			-	-	-	2 670,00	2 670,00	oui			Opération terminée
Rénovation du stade Ruocco (campus d'Aix)			-	-	-	1 019,00	1 020,00	oui			Opération terminée
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 1			-	-	-	5 700,00	5 700,00	oui			Opération terminée
Construction du gymnase technosport (campus Luminy Marseille)			-	-	-	7 314,00	7 314,00	oui			Opération anticipée financée partiellement par une subvention ANR-terminée
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 2			-	-	-	4 500,00	4 500,00	oui			Opération terminée
Construction du bâtiment porte du campus d'Aix			-	-	-	4 500,00	4 500,00	oui			Opération terminée
Indemnités dues aux candidats non retenus dans le cadre de la procédure Oceanomed 2			-	-	-	240,00	240,00	oui			Opération terminée
Rénovation de l'amphithéâtre Portalis (campus d'Aix)			-	-	-	2 200,00	2 200,00	oui			Opération terminée
Rénovation de la cité universitaire Arc de Meyran (campus d'Aix)			-	-	-	5 000,00	5 000,00	oui			Opération terminée
Travaux préparatoires pour le cœur de campus (campus Luminy Marseille)			-	-	-	2 250,00	2 500,00	oui			Opération terminée
Construction d'une salle de sport technoforme (campus Luminy Marseille)			-	-	-	1 800,00	2 000,00	non	1 903,23	- 103,23	Réception février 2022 -Cofinancement = Remboursement trop versé assurance MMA & 103 223€ en attente de versement par l'ANR en 2024
Total	-	-	-	-	-	39 543,00	39 994,00	-	1 903,23	- 103,23	

1.2. La dotation d'Etat « Opération Campus-Aix-Marseille Université »

La convention de versement de la dotation Campus a été signée le 23 avril 2012 entre l'Etat et l'ANR. En application de l'article 3 de cette convention, une somme de 500 M€ a été déposée sur le compte de Trésor n° 75000-00001052016 dénommé « Université Aix-Marseille Opération Campus - dotation non-consomptible».

Ce compte figure dans les comptes de l'université d'Aix-Marseille au compte 1674 - emprunts et dettes assorties de conditions particulières :

Le montant des intérêts de la DNC encaissés **au 31/12/2023 s'élève à 225 316 K€.**

16740000	Avances Etat col.pub.	500 000 000,00€
----------	-----------------------	-----------------

1.3. Les données financières sur les opérations relatives aux intérêts de la dotation campus

Le présent paragraphe, produit en application de la Convention de reversement de la dotation d'Etat Opération Campus, décrit, par type d'opérations, les dépenses et les recettes liées aux intérêts produits par cette dotation.

Les opérations dites « principales » sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'université ou sous maîtrise d'ouvrage des collectivités ou du CROUS.

1.3.1. Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage de l'université

Les autorisations d'engagements 2023

- ❖ **Focus sur les AE du Plan Campus : 54,7 M€ consommées en 2023 dont 47,6 M€ pour Aix et 7,1 M€ pour Luminy**
53,9 M€ consommées en 2023 dont 47,3 M€ pour Aix et 6,65 M€ pour Luminy (hors Masse salariale)

- Le taux global de réalisation des AE du Plan Campus est de **97%**.
Les AE non consommées représentent 1,6 M€ dont 1,1 M€ pour le PPP d'Aix et 0,5M€ pour Luminy.
- Le taux de réalisation des AE hors masse salariale est de **97%**.
Les AE non consommées représentent 1,6 M€ dont 1,1 M€ pour le PPP d'Aix et 0,5M€ pour Luminy.

Campus Aix : Le taux d'engagement 2023 sur le Plan Campus d'Aix est de 98% avec les engagements du marché global de performance du projet Eco-gestion Pauliane (Engagements en 2023 pour 45,5M€) .

Campus Luminy : Le taux de réalisation des AE du plan campus Luminy est de 93% avec les engagements du marché de conception réalisation de l'opération du Grand Hall (marchés notifiés en 2023 pour 6,3M€)

Concernant les loyers :

Pour mémoire, les principaux engagements 2020 avaient principalement concerné les loyers financiers et les intérêts de l'emprunt BEI. Les taux de financement fixés fin 2020 pour cette opération ont permis d'économiser 10,5 M€ par rapport aux simulations initialement réalisées lors de la signature du contrat de PPP dont 2,2 M€ grâce à la souscription de l'emprunt BEI de 40 M€ au taux de 0,497 % sur 25 ans.

Le gain sur le refinancement a été régularisé en 2023.

Enfin en masse salariale, les AE consommées se sont élevées à 785 K€.

Les crédits de paiements, les recettes encaissées et la situation de trésorerie :

En 2023, les crédits de paiement réalisés se sont élevés à 14 294 K€ dont 14 072 K€ de dépenses financées par la dotation Campus et 222 K€ pour les opérations avancées ANR (Technoforme). Les écarts par rapport aux prévisions s'élèvent à - 3 M€ (soit 82% de taux de réalisation) essentiellement dûs aux décalages du démarrage des travaux du Grand Hall et aux dépenses d'assurance et de prestations intellectuelles prévues fin 2023 pour l'opération Pauliane mais facturées et payées en 2024.

A ce montant de crédits de paiement s'ajoutent des dépenses non budgétaires : 2 044 K€ de remboursement en capital de l'emprunt BEI mobilisé pour le PPP Aix Quartier des facultés et 1 560 K€ pour le PPP Luminy.

Les recettes du Plan Campus 2023 sont réalisées à 100 % et s'élèvent à 20 171 k€ dont 20 162 K€ de dotation non consommable.

Des recettes complémentaires 2023 concernent notamment les remboursements de redevances domaniales.

Le solde budgétaire bénéficiaire 2023 (RE-CP) s'est élevé à + 5 876 K€ sous l'effet des décaissements moins importants que prévus et peu d'opérations en phase travaux.

Pour Aix, le solde budgétaire 2023 est positif de 1 856 k€.

Pour Luminy le solde budgétaire pour 2023 est positif de 4 020 k€.

Bilan des intérêts de la DNC « libres d'emploi » au 31/12/2023 – en comptabilité budgétaire (crédits de paiement)

<i>Bilan de l'utilisation des intérêts de la DNC au 31/12/2023</i>	
<i>Montant cumulé des intérêts de la DNC affectés à des opérations immobilières</i>	177 919,14 K€
<i>Montant d'intérêts de la DNC affectés à l'ingénierie de projet au 31/12/2023</i>	7 948,05 K€
<i>Montant total des intérêts de la DNC versés à l'établissement au 31/12/2023</i>	225 316,48 K€
<i>Solde des opérations non budgétaires de TVA (pour info)</i>	63,41 K€
<i>Soit un montant des intérêts de la DNC "libres d'emplois" au 31/12/2023</i>	39 449,29 K€

Le bilan de l'utilisation des intérêts de la DNC au 31/12/2023 fait ressortir un montant des intérêts disponibles « libres d'emploi » au 31/12/2023 de 39 449 K€.

Les tableaux des trois pages suivantes présentent pour chaque opération la situation des engagements et des paiements et encaissements en réalisé au 31/12/2023, en flux réalisés 2023 et en programmation budgétaire après 2023 sur le périmètre **des opérations financées par la DNC**. Les hypothèses de la programmation sont explicitées dans les commentaires qui suivent les tableaux.

Opérations	2009-2022 (En K€)											2023 (En K€)													
	Recettes budgétaires				Recettes non budgétaires			Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductible				Dépenses non budgétaires		Recettes budgétaires				Recettes non budgétaires			Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductible			Dépenses non budgétaires	
	Intérêts DNC encaissés justifiables	Intérêts ANR encaissés (*)	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA (déjà déduite des dépenses budgétaires)	Tirages d'emprunts	AE (déjà déduite des dépenses budgétaires)	AE annulées au 31/12/2022	CP	Retraitements Océanomed	Remboursements d'emprunts	Intérêts DNC encaissés justifiables	Intérêts ANR encaissés (*)	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA (déjà déduite des dépenses budgétaires)	Tirages d'emprunts	AE	AE annulées en 2022	CP	Retraitements Océanomed	Remboursements d'emprunts			
Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)	1 497,28	-	-	-	-	-	2 528,24	- 72,57	1 497,28	-	-	3 026,01	-	-	-	-	46 443,67	- 272,16	3 026,01	-	-	-			
Clos couvert Pouillon (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit)(Aix)	4 618,89	-	-	-	0,30	-	4 809,49	- 47,43	4 618,89	-	-	117,17	-	-	-	-	159,91	- 24,96	117,17	-	-	-			
Indemnisation des candidats Aix	1 013,00	-	-	-	-	-	1 013,00	- 0,00	1 013,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Ingénierie Aix	3 947,48	-	14,79	-	-	-	4 581,29	- 192,71	3 962,27	-	-	434,84	-	3,04	-	-	418,75	- 344,37	437,88	-	-	-			
Dépenses d'accompagnement du PPP Aix quartiers de facultés (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en lettres-sciences humaines) (Aix)	6 049,23	-	157,93	-	6	-	6 523,15	- 59,74	6 207,16	-	-	95,31	-	1,50	0,02	-	0,00	- 45,51	96,81	-	-	-			
PPP Aix quartiers de facultés hors tranches spécifiques et reversement anticipés (ex Réhabilitation de la bibliothèque de droit (Aix), RUN)	30 833,76	-	95,45	-	-	-	111 963,14	- 0,00	30 929,21	-	-	4 067,86	-	-	-	-	492,71	- 724,69	4 067,86	-	-	-			
PPP Aix quartiers de facultés Financement BEI et versements anticipés (ex Aménagement du campus (Aix))	29 926,12	-	65,00	-	-	57 000,00	84 285,01	-	76 759,44	-	10 231,68	2 749,06	-	-	-	-	-	-	705,25	-	-	2 043,81			
PPP Aix quartiers de facultés tranche spécifique le CUBE (ex Création d'un cœur de campus (Aix))	17 088,54	-	-	-	-	-	17 088,54	-	17 088,54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
IDOC AIX	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,37	-	-	-	-	9,37	-	9,37	-	-	-			
Réhabilitation de la division de l'étudiant	3,96	-	-	-	-	-	28,93	-	3,96	-	-	10,16	-	-	-	-	65,38	- 16,19	10,16	-	-	-			
Rénovation des façades participation CNRS (Aix)	530,00	-	-	-	-	-	1 700,00	-	530,00	-	-	1 170,00	-	-	-	-	-	-	1 170,00	-	-	-			
Réhabilitation de bâtiments d'enseignement et de recherche à Luminy (Marseille)	35 485,18	-	4,50	-	708	40 000,00	133 906,99	- 13 480,15	72 385,14	-	3 104,54	3 207,82	-	1,50	30,93	-	75,82	- 42,60	1 648,84	-	-	1 560,48			
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Construction d'Océanomed (hors indemnisation des candidats non retenus) - tranche 2 (Marseille)	15 817,63	-	34,25	-	209	-	22 462,65	- 0,00	10 807,81	5 044,07	-	700,51	-	1,50	10,92	-	57,80	-	702,01	-	-	-			
Grand Hall (Marseille)	207,02	-	-	-	-	-	348,89	- 2,05	207,02	-	-	392,02	-	-	-	-	6 334,69	- 1,73	392,02	-	-	-			
Chaufferie centrale Luminy (Marseille)	3 941,10	-	-	-	74,64	-	6 086,05	0,00	3 941,10	-	-	1 192,29	-	-	21,53	-	140,33	- 43,68	1 192,29	-	-	-			
Mobilier (Marseille)	1 148,45	-	-	-	-	-	1 154,70	- 3,90	1 148,45	-	-	2,36	-	-	-	-	-	-	2,36	-	-	-			
Indemnisation des candidats PPP Luminy (Marseille)	1 930,00	-	-	-	33	-	1 930,00	- 0,00	1 930,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Ingénierie Luminy (Marseille)	2 958,60	-	94,83	-	-	-	3 171,88	- 22,21	3 053,43	-	-	493,34	-	1,12	-	-	460,86	- 2,56	494,47	-	-	-			
Dépenses d'accompagnement du PPP Luminy (Marseille)	1 120,01	-	11,76	-	6	-	1 143,14	- 7,51	1 131,77	-	-	-	-	-	-	-	-	- 3,86	-	-	-	-			
Rénovation des façades participation CNRS (Marseille)	9 969,04	-	1 500,00	-	38	-	11 470,21	- 1,17	11 469,04	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Ingénierie reliquat DNC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Total hors ingénierie	161 179,20	-	1 868,89	-	1 074,98	97 000,00	408 442,13	- 13 674,51	241 667,81	5 044,07	13 336,22	16 739,94	-	4,50	-	63,41	-	53 779,67	- 1 175,38	13 140,15	-	3 604,29			

Opérations	2024 et suivants (En K€) (budgets 2024 AMU)										
	Recettes budgétaires				Recettes non budgétaires		Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductibles		Dépenses non budgétaires		
	Intérêts DNC encaissés justifiables	Intérêts ANR encaissés (*)	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA (déjà déduite des dépenses budgétaires)	Tirages d'emprunts	AE	CP	Retraitements Océanomed	Remboursements d'emprunts	
Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)	57 648,77						14 640,00	57 648,77			
Clos couvert Pouillon (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit)(Aix)	3 616,31						3 483,00	3 616,31			
Indemnisation des candidats Aix PPP	-						-	-			
Ingénierie Aix	2 234,90						2 234,90	2 234,90			
Dépenses d'accompagnement du PPP Aix quartiers de facultés (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en lettres-sciences humaines) (Aix)	100,00						-	100,00			
PPP Aix quartiers de facultés hors tranches spécifiques et reversement anticipés (ex Réhabilitation de la bibliothèque de droit (Aix), RUN)	89 788,28						13 568,61	89 788,28			
PPP Aix quartiers de facultés Financement BEI et versements anticipées (ex Aménagement du campus (Aix))	51 544,83						-	6 820,32		44 724,51	
PPP Aix quartiers de facultés tranche spécifique le CUBE (ex Création d'un cœur de campus (Aix))	-						-	-			
IDOC AIX	150,00						-	150,00			
Réhabilitaion de la division de l'étudiant	6 168,00						6 144,00	6 168,00			
Rénovation des façades participation CNRS (Aix)	1 170,00						-	1 170,00			
Réhabilitation de bâtiments d'enseignement et de recherche à Luminy (Marseille)	89 986,00						8 330,31	54 651,02		35 334,98	
Réhabilitation de la bibliothèque et création d'un cœur de campus (Marseille)	-						-	-			
Construction d'Oceanomed (hors indemnisation des candidats non retenus) - tranche 2 (Marseille)	6 451,27						448,99	11 495,34	-	5 044,07	
Grand Hall (Marseille)	6 709,00						1 242,00	6 709,00			
Chaufferie centrale Luminy (Marseille)	-						-	-			
Mobilier (Marseille)	-						-	-			
Indemnisation des candidats PPP Luminy (Marseille)	-						-	-			
Ingénierie Luminy (Marseille)	2 238,86						2 235,10	2 238,86			
Dépenses d'accompagnement du PPP Luminy (Marseille)	-						-	-			
Rénovation des façades participation CNRS (Marseille)	-						-	-			
Ingénierie reliquat DNC	100,00						100,00	100,00			
Total hors ingénierie	313 432,45	-	-	-	-	-	47 956,91	238 417,03	-	5 044,07	80 059,49

Opérations cumul depuis 2009	Recettes budgétaires				Recettes non budgétaires		Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductible			Dépenses non budgétaires
	Intérêts DNC encaissés justifiables	Intérêts ANR encaissés (*)	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA (déjà déduite des dépenses)	Tirages d'emprunts	AE	AE annulées	CP	Remboursements d'emprunts
Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)	62 172	0	0	0	0	0	63 612	-345	62 172	-
Clos couvert Pouillon (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit)(Aix)	8 352	0	0	0	0	0	8 452	-72	8 352	-
Indemnisation des candidats Aix PPP	1 013	0	0	0	0	0	1 013	0	1 013	-
Ingénierie Aix	6 617	0	18	0	0	0	7 235	-537	6 635	-
Dépenses d'accompagnement du PPP Aix quartiers de facultés (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en lettres-sciences humaines) (Aix)	6 245	0	159	0	0	0	6 523	-105	6 404	-
PPP Aix quartiers de facultés hors tranches spécifiques et reversement anticipés (ex Réhabilitation de la bibliothèque de droit (Aix), RUN)	124 690	0	95	0	0	0	126 024	-725	124 785	-
PPP Aix quartiers de facultés Financement BEI et versements anticipées (ex Aménagement du campus (Aix))	84 220	0	65	0	0	57 000	84 285	0	84 285	57 000
PPP Aix quartiers de facultés tranche spécifique le CUBE (ex Création d'un cœur de campus (Aix))	17 089	0	0	0	0	0	17 089	0	17 089	-
IDOC AIX	159	0	0	0	0	0	9	0	159	-
Réhabilitaion de la division de l'étudiant	6 182	0	0	0	0	0	6 238	-16	6 182	-
Rénovation des façades participation CNRS (Aix)	2 870	0	0	0	0	0	1 700	0	2 870	-
Réhabilitation de bâtiments d'enseignement et de recherche à Luminy (Marseille)	128 679	0	6	0	31	40 000	142 313	-13 523	128 685	40 000
Réhabilitation de la bibliothèque et création d'un cœur de campus (Marseille)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Construction d'Oceanomed (hors indemnisation des candidats non retenus) - tranche 2 (Marseille)	22 969	0	36	0	11	0	22 969	0	23 005	-
Grand Hall (Marseille)	7 308	0	0	0	0	0	7 926	-4	7 308	-
Chaufferie centrale Luminy (Marseille)	5 133	0	0	0	22	0	6 226	-44	5 133	-
Mobilier (Marseille)	1 151	0	0	0	0	0	1 155	-4	1 151	-
Indemnisation des candidats PPP Luminy (Marseille)	1 930	0	0	0	0	0	1 930	0	1 930	-
Ingénierie Luminy (Marseille)	5 691	0	96	0	0	0	5 868	-25	5 787	-
Dépenses d'accompagnement du PPP Luminy (Marseille)	1 120	0	12	0	0	0	1 143	-11	1 132	-
Rénovation des façades participation CNRS (Marseille)	9 969	0	1 500	0	0	0	11 470	-1	11 469	-
Ingénierie reliquat DNC	100	0	0	0	0	0	100	0	100	-
Total hors ingénierie	491 352	0	1 873	0	1 138	97 000	510 179	-14 850	493 225	97 000

Les différences de montants AE/CP cumulées sont dus aux écarts entre les réalisés 2023 par rapport aux budgets 2023. Les budgets 2024 seront revus du montant de ces écarts lors du budget rectificatif 2024

COMMENTAIRES

Opérations	Commentaires PPP Campus Aix
Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)	Le marché global de performance pour le projet Eco-campus Pauliane a été attribué le 7 avril 2023 au groupement Travaux du Midi (Mandataire), CCD architecture, STOA Paysagiste, INGEROP, Bouygues énergie services, OASIS. Le montage définitif ne prévoit plus de financement par emprunt . Le montant total est de 64,5 M€ soit 54,5 M€ de coût travaux, 6,8 M€ d'autres coûts (assurances, 1ers équipements, AMO, primes dues aux non retenus...) + 3,2 M€ de frais de fonctionnement GER sur 25ans. La démolition des annexes et de l'arrière de la façade de la Bastide a été faite en septembre 2023.. Le démarrage des travaux a eu lieu le 08/01/2024. Le planning prévoit pour une livraison mi 2025. Les engagements projetés n'intègrent pas le loyer R3 de maintenance qui sera suivi dans le budget de maintenance de l'université puisqu'il n'est pas financé par la DNC campus.
Clos couvert Pouillon (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit)(Aix) Phase III	Validation au CIS de l'opération de réfection de la toiture de la faculté de Droit (4M€). L'équipe Plan Campus a finalisé en 2022 la mise en sécurité des locaux d'archives situés en sous-sol.La programmation technique s'est achevée en décembre 2023. 2024 permettra de convenir du périmètre d'opération de la tranche ferme du Projet (financement Plan Campus). les autres tranches feront l'objet d'une recherche de financements complémentaires. Les travaux du clos-couvert seront lancés en 2025.
Indemnisation des candidats Aix	Terminé concerne le PPP
Ingénierie Aix	Dont MS
Dépenses d'accompagnement du PPP Aix quartiers de facultés (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en lettres-sciences humaines) (Aix)	Cofinancement CROUS FM PPP-Impact des avenants postes mise en service et des dépenses de parachèvement
PPP Aix quartiers de facultés hors tranches spécifiques et reversement anticipés (ex Réhabilitation de la bibliothèque de droit (Aix), RUN)	La totalité des loyers contractuels est engagée pour les 25 ans du contrat à fin 2018 valorisée avec une hypothèse de révision de prix moyenne inférieure à l'hypothèse très élevée d'inflation. L'hypothèse haute est toutefois provisionnée dans la programmation des AE futures afin d'être engagée si nécessaire. Engagements programmés à partir de 2020 pour le contrat de PPP = -provision révisions de prix complémentaire pour atteindre le niveau de l'hypothèse de risque élevé sur l'inflation -finalisation du paiement des fiches modificatives de l'avenant 2020 (3,6 M€ TTC) - complément sur les loyers R2/R3 lié aux fiches modificatives de parachèvement des travaux (avenant 2020) - Impact de la baisse des loyers n'est effective qu'à compter de 2023. La commande globale sur la durée du contrat va être revue en 2023 pour intégrer l'impact de la baisse des loyers et la réévaluation des révisions de prix prévisionnelles.
PPP Aix quartiers de facultés Financement BEI et versements anticipés (ex Aménagement du campus (Aix))	Cette ligne de 84,3M€ comporte : - les versement anticipé hors tranche spécifique le Cube (15,650 M€ TTC) achevé au 31/12/2017 - le versement facultatif refinancé par un emprunt BEI (57 M€) - les AE du contrat d'emprunt BEI pour le tirage de 57 M€ pour la part des intérêts payés (op budgétaires) engagées en totalité à fin 2018 (11,6 M€). Le remboursement en capital n'est pas comptabilisé en AE ni en CP car ces flux ne sont pas budgétaires. Les décaissements correspondants sont retracés dans la colonne dédiée aux flux non budgétaires
PPP Aix quartiers de facultés tranche spécifique le CUBE (ex Création d'un cœur de campus (Aix))	Achevé fin 2018
Réhabilitation de la division de l'étudiant	Un Schéma directeur Aix, portant notamment sur ALLSH, sera lancé en 2024. Cette réflexion s'impose en 2024 avant de redémarrer la programmation de ces travaux en 2025. Les travaux sont décalés en 2026. Chiffre estimatif 6,2 M€.

Opérations	Commentaires PPP Campus Luminy
Réhabilitation de bâtiments d'enseignement et de recherche à Luminy (Marseille)	La totalité des loyers R2,R3,R4 est engagées à fin 2018 avec une hypothèse de révision de prix moyenne inférieure à l'hypothèse très élevée d'inflation qui est toutefois provisionnée dans la programmation des AE futures. Les loyers financiers et les frais financiers de l'emprunt BEI ont été engagés fin 2020 après la mise à disposition du TPR2 achevant la phase de construction du PPP et la mobilisation d'un emprunt BEI de 40 M€ au 15/11/2020 permettant d'effectuer en trésorerie un versement facultatif de 40 M€ à déduire des loyers du PPP. En 2020 paiement d'un protocole transactionnel dans le cadre du retard lié au COVID de 759 418 € HT soit 891 934 € TDC (avenant 2 PPP) Les engagements réalisés n'intègrent pas le loyer R3 de maintenance qui est désormais suivi dans le budget de maintenance de l'université puisqu'il n'est pas financé par la DNC campus.
Construction d'Oceanomed (hors indemnisation des candidats non retenus) - tranche 2 (Marseille)	La totalité des loyers contractuels est engagée pour les 25 ans du contrat à fin 2018 valorisée avec une hypothèse de révision de prix moyenne inférieure à l'hypothèse très élevée d'inflation qui est toutefois provisionnée dans la programmation des AE futures. Engagements programmés à partir de 2020 pour le contrat de PPP = -provision révisions de prix complémentaire pour atteindre le niveau de l'hypothèse de risque élevé sur l'inflation => attention à la récupération des 5044 K€ de trésorerie à la fin de l'opération
Grand Hall (Marseille)	Le marché de conception-réalisation du Grand Hall a été attribué le 14 avril 2023 à un groupement dont le mandataire est ALLAMANO. La demande administrative qui consiste à déclasser le grand Hall de l'IGH TPR2 a été déposée en juillet 2023. Le dépôt de la déclaration de travaux (DP) et de l'autorisation de travaux de l'ERP se fera au premier trimestre 2024.
Chaufferie centrale Luminy (Marseille)	Les marchés de Marché Global de performance portant sur la rénovation et la densification du réseau de chaleur du campus de Luminy, la création de la chaufferie biomasse et l'exploitation des installations de ont été engagés en 2021. Les travaux de la chaufferie se sont achevés à l'été 2023
Mobilier (Marseille)	Opération finalisée.
Indemnisation des candidats PPP Luminy (Marseille)	Terminé concerne le PPP Luminy
Ingénierie Luminy (Marseille)	Dont MS - reporté dans le tableau ingénierie
Dépenses d'accompagnement du PPP Luminy (Marseille)	
Rénovation des façades participation CNRS (Marseille)	Financement 750 K€ de SCSP et 750 K€ de subvention d'investissement du MESRI pour la prise en charge des déménagements des équipes IBDM (dépenses 2018-2019 de 1471 K€). Convention CNRS de 11,7 M€ en tout dont 10 M€ sur le PC Luminy et 1,7 M€ sur le PC Aix. Dernier paiement de 1,170 M€ effectué fin 2023.

1.3.2. Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage des collectivités : opérations terminées

Opérations principales menées sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité (ou autre)									
Opérations	Maître d'ouvrage	Financements prévus dans les conventions	Cumul 2009-2020						Commentaire
			Financements effectivement alloués aux opérations immobilières (se référer aux délibérations budgétaires des collectivités, etc)						
			Région	Agglo	ANR/AMU	Ville d'Aix	CROUS	Total financements	
<i>Les opérations principales sont celles listées dans la convention de site conclue entre l'Etat, l'université et les collectivités, et dans la convention de versement de la dotation.</i>									
Réhabilitation de logements étudiants P2 P3 cité universitaire Les Gazelles	CROUS	4 100,00 K€			4 000,00 K€		100,00 K€	4 100,00 K€	opération achevée-délégation maîtrise d'ouvrage AMU
Apport foncier et viabilisation (Aix)	Ville d'Aix	5 000,00 K€				5 000,00 K€		5 000,00 K€	opération achevée
Réhabilitation de logements étudiants P1 cité universitaire Cuques	CROUS	7 500,00 K€	7 400,00 K€				100,00 K€	7 500,00 K€	opération achevée
Construction de logements étudiants (Aix) Cité internationale	CROUS	15 500,00 K€	3 000,00 K€	2 275,00 K€			10 225,00 K€	15 500,00 K€	opération achevée
Apport foncier et viabilisation (Aix) Cité internationale	CROUS	500,00 K€	500,00 K€					500,00 K€	opération achevée
Construction résidence La Pauliane	CROUS	21 500,00 K€	8 600,00 K€	1 500,00 K€			11 400,00 K€	21 500,00 K€	opération achevée en 2020
Réhabilitation de la cité universitaire de l'arc de Meyran (Aix)	CROUS	6 850,00 K€			5 000,00 K€		1 850,00 K€	6 850,00 K€	opération achevée
Extension de la cité universitaire de l'arc de Meyran (Aix)	CROUS	4 600,00 K€		520,00 K€			4 080,00 K€	4 600,00 K€	opération achevée
Réhabilitation de logements étudiants - bâtiments B (Marseille)	CROUS	7 500,00 K€	7 400,00 K€				100,00 K€	7 500,00 K€	opération achevée
Réhabilitation de logements étudiants - bâtiments E (Marseille)	CROUS	5 210,00 K€	5 100,00 K€				110,00 K€	5 210,00 K€	opération achevée
Total		78 260,00 K€	32 000,00 K€	4 295,00 K€	9 000,00 K€	5 000,00 K€	27 965,00 K€	78 260,00 K€	
Informations financières agrégées destinées au parlement					78 260,00 K€				

Le bilan de l'extension du parc de l'hébergement étudiants du périmètre géré par le CROUS est le suivant :

Ville	Unité d'hébergement	Livraison	Nb de places	Maitre de l'ouvrage
Aix	Résidence Les Gazelles	2011	80	13HABITAT
	Résidence internationale	2014 -2015	350	CROUS
	Résidence Arc en Ciel Arc de Meyran	2016	80	CROUS
	Résidence Les Fenouillères	2015	80	Rectorat
	Résidence Les Abeilles	2017	71	Pays d'Aix Habitat
	Résidence Avérroès	2016	120	CDC Habitat
	Résidence Le Félibre	2017	200	Pays d'Aix Habitat
	Résidence La Pauliane	2020	296	CROUS
Marseille	Résidence Cornil	2017	200	CROUS
	Résidence Madagascar	2013	133	CROUS
	Résidence Opale	2012	222	ERILIA
Avignon	Résidence Jean Zay	2015	170	CDC Habitat
	Résidence Alauzen	2019	76	CROUS
	Résidence Les Trois clés d'Or	2012	114	ERILIA
	Résidence Rocher des Doms	2011	53	VALLIS HABITAT
	Résidence Miroiterie avignonnaise	2013	111	VALLIS HABITAT
TOTAL			2356	

Source : Direction du CROUS

1.4. La situation des PPP et des emprunts

AMU a accepté la demande de refinancement de la société EIFFAGE pour le contrat de partenariat MELAUDIX concernant l'opération Aix-Quartier des facultés.

Le refinancement a été signé entre les parties le 31 mars 2022.

↳ Gains nets du refinancement pour AMU : 530 K€ (sur la durée du contrat, après déduction des frais).

1.4.1. La situation des PPP

Contrats de partenariat	Date de publication de l'AAPC	Date de signature du contrat	Date de mise à disposition du bâtiment	Loyer 2021 TTC (investissement + GER)	Versements anticipés/ Tranche spécifiques /FM	Versements complémentaires facultatifs	MAF	Date dernière échéance	Montant cumulé payés	Taux de cristallisation	Date de cristallisation des taux	Commentaire
Océanomed 2 (Marseille)	01/08/2011	14/11/2012	17/09/2014	en euros courants: R1: 519 K€ R2: 52 K€ R3: 110 K€ R4 : 41 K€	4868,845 K€	0,00 K€	6 562 976 € HT (valeur 2014)	30/09/2039	11 544 k€ TTC en euros courants	- Dailly 5 808 233,98 € HT au taux nominal de 3,5% (1,5% + 2% marge)-TEG: 3,56%- Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dette projet: 754 742,27 € au taux nominal de 4,41% (1,61%+280% de marge)- TEG= 4,50% Echéance trimestrielle durée 25 ans	22/09/2014	échancier définitif
Quartier des facultés (Aix-en-Provence)	30/09/2011	06/05/2014	entre sept.-15 et déc.-17	en euros courants: R1: 1 794 K€ R2: 1 028 K€ R3: 957 K€ R4 : 289 K€	35 624,00 K€	57 000,00 K€	89 930 744 € HT (valeur 2017)+ Tranche spécifique le CUBE : 14 240 454 € HT (hors MAF mais dans le PPP)	31/12/2042	121 919 k€ TTC en euros courants	- Dailly B1: 11 778 406 € au taux nominal de 2,628% (1,178% + 1,45% marge)- Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dailly B2: 5 881 433 € au taux nominal de 2,528% (1,228% + 1,3% marge)- Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dette projet: 7 884 423 € au taux nominal de 1,963% (0 063%+1,9% de marge)- Echéance trimestrielle durée 5 ans - Dette actionnaire: 3 652 213 € au taux nominal de 9% -Fonds propres 192 222 € au TRI de 10,11%	06/11/2017	avenant 1 signé en 2020, 46 301 euros de pénalités appliquées en 2021 sur loyers R3 (inclus dans les 834 k€) Refinancement Melaudix en 2022 : gain sur loyers R1 : 532k€ sur la durée du contrat.
Luminy (Marseille)	04/04/2014	28/04/2016	entre 3è trim.-18 et le 30/10/2021	en euros courants: R1: 946 k€ R2: 248 K€ R3: 430 K€ R4: 307 K€	27 362 K€	40 000 K€ TDC (prévu)	71 795 749 € HT (valeur 2020)	30/09/2045	75 142 k€ TTC en euros courants	Taux du contrat sur MAF définitive : -Dailly: 7,185 M€ : 0,91 % euribor 3M -0,12% +0,9% de marge de crédit + 0,13 % de marge de couverture (cap) -Dette projet: 4,32 M€ à 1,40%: euribor 3M-0,10% +1,35% de marge de crédit + 0,15- % de marge de couverture (cap) -Dette actionnaire: 3,087M€ (7% de la MAF) au taux fixe de 8%	30/10/2020	échancier définitif

1.4.2. Les emprunts

Emprunts	Montant plafond voté par le CA	Taux maximal autorisé par le CA	Date de la délibération	Montant de l'emprunt	Date du contrat	Durée du contrat	Bilan au 31/12/2022				2023		A partir de 2024			Commentaires	
							Tirages réalisés	Taux d'emprunt	Remboursements effectués		Tirages réalisés	Remboursements effectués		Tirages prévus	Remboursements prévus		
Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts												
Banque européenne d'investissement																	
Aix Quartier des Facultés	127 000 K€	3,00%	22/08/2016	57 000 K€	03/03/2017	25 ans	57 000 K€	1,53%	10 232 K€	4 109 K€	NA	2 044 K€	705 K€		45 142 K€	6 825 K€	Tirage réalisé en 2017
Luminy 2017	127 000 K€	3,00%		40 000 K€	03/03/2017	25 ans	40 000 K€	0,35%	3 105 K€	278 K€	NA	1 560 K€	128 K€		35 335 K€	1 385 K€	Tirage réalisé le 25/11/2020
Pauliane	127 000 K€	3,00%		0 K€	03/03/2017	25 ans	0 K€	0,00%	0 K€	0 K€	NA			0 K€	0 K€	0 K€	Financement sur trésorerie établissement
Caisse des dépôts et consignations																	
Pauliane				0 K€		25 ans								0 K€	0 K€	0 K€	Financement sur trésorerie établissement

2. Le solde de la trésorerie des opérations Plan Campus et TVA déduite au 31/12/2023

	TOTAL	AIX	LUMINY
Solde de trésorerie théorique au 31/12/22	36 966	9 757	27 209
Intérêts de la dotation (budgétaire)	5 876	1 856	4 020
RE 2023 (recettes)	20 171	11 497	8 674
CP 2023 (dépenses)	14 295	9 641	4 654
Emprunt (non budgétaire)	- 3 604	- 2 044	- 1 560
Remboursement emprunt - BEI	- 3 604	- 2 044	- 1 560
Solde de trésorerie théorique au 31/12/23	39 238	9 570	29 668

Ces données mettent en évidence le solde de la trésorerie sur les différentes opérations du plan campus (intérêts intermédiaires et de la dotation) pour un montant total de **39 238 K€** (périmètre d'analyse différent des intérêts libres d'emplois de la page 6).

Liste des opérations pour lesquelles la TVA est totalement ou partiellement déductible

Opérations	Motif de la déductibilité (*)	TVA déductible (**) taux de 2023	soit un % de TVA à financer de (***)	Montant récupéré au 31/12/2023	Projection TVA à récupérer sur années	Commentaires
Opérations sous maîtrise d'ouvrage des établissements						
PPP OCEANOMED 2	MIXTE	2,26%	17,74%	220 378 €	5 602 €	Tient compte du prorata de TVA appliqué chaque année (11,28% en 2023)
PPP LUMINY 2017	MIXTE	2,26%	17,74%	739 800 €	799 200 €	Tient compte du prorata de TVA appliqué chaque année (11,28% en 2023)
Autres opération plan campus				493 994 €	599 244 €	
TOTAL				1 454 172 €	1 404 046 €	

Opérations	2022	2023	2024	2025	2026	Commentaires
Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit (Aix)	Programme	Programme	Programme	Programme	Programme	Rénovation des locaux archives été 2022 rénovation clos couvert Pouillon en 2023 (impact opération à tiroirs PONCET)
Réhabilitation de la division de l'Etudiant (Aix)	Programme	Programme	Programme	Programme	Programme	Décalage de la programmation en 2025
Construction du Technoforme (Marseille)	Travaux *					Livraison février 2022
Grand Hall (Marseille)	Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	Travaux *	Attribution avril 2023 délai d'instruction des autorisations administratives plus longues
Chaufferie centrale Luminy (Marseille)	Travaux	Travaux	Travaux			Livraison en 2023

Programme  Etudes 
 Procédure de sélection du maître d'œuvre  Travaux 
 Procédure de dévolution du PPP  Mise en service 

❖ [Principales avancées 2023 site d'Aix](#)

Opération de rénovation du bâtiment F. Pouillon

Les marchés de programmation technique du clos-couvert ont été attribués dans la cadre du marché cadre à EGIS.

La programmation technique s'est achevée en décembre 2023

2024 permettra de convenir du périmètre d'opération de la tranche ferme du Projet (financement Plan Campus). les autres tranches feront l'objet d'une recherche de financements complémentaires.

Opération réhabilitation « division de l'étudiant » ALLSH

La faculté ALLSH mène une réflexion sur une nouvelle organisation des services en interne sans remettre en cause ni le périmètre bâtiminaire du projet, ni le budget initial. Un Schéma directeur ALLSH – Schuman s'impose en 2024 avant de redémarrer la programmation de ces travaux en 2025.

Opération « Aix Eco-Campus Pauliane »

Le marché global de performance pour le projet Eco-campus Pauliane a été attribué le 7 avril 2023 au groupement Travaux du Midi (mandataire), CCD architecture, STOA Paysagiste, INGEROP, Bouygues énergie services, OASIIS.

La démolition des annexes et de l'arrière de la façade de la Bastide a été faite en septembre 2023.

La préparation de chantier a été réalisée en novembre 2023.

Le permis de construire a été obtenu le 5 octobre 2023.

Les travaux de construction ont démarré le 8 janvier 2024.

❖ [Principales avancées 2023 site de Luminy](#)

Diverses opérations

- Les travaux de la chaufferie se sont achevés à l'été 2023.
- Le marché de conception-réalisation du Grand Hall a été attribué le 14 avril 2023 à un groupement dont le mandataire est ALLAMANO. La demande administrative qui consiste à déclasser le grand Hall de l'IGH TPR2 a été déposé en juillet 2023. Le dépôt de la déclaration de travaux (DP) et de l'autorisation de travaux de l'ERP se fera au premier trimestre 2024.
- Les Travaux Luminy façades CNRS se sont achevés en septembre 2023 avec une commission d'ouverture en décembre 2023.

4. L'illustration des opérations déjà livrées : La Chaufferie de Luminy





Travaux du CNRS Campus Luminy



5. L'illustration des opérations en cours : Opération « Aix Eco-Campus Pauliane »



Réhabilitation du Grand Hall de Luminy



